



TARIFS 2023-2024

Les tarifs ci-dessous comprennent la licence (41€) et la cotisation.

Possibilité de paiement par chèque ou par virement.

Années de naissance	1 ^{er} Licencié	2 ^{ème} Licencié	3 ^{ème} Licencié
2018-2019	135 € (70+35+30)	115 € (70+25+20)	105 € (60+25+20)
2003-2017	160 € (80+40+40)	135 € (70+35+30)	125 € (70+30+25)
Etudiants	145 € (75+35+35)		
Adultes (Judo/jujitsu)	170 € (80+45+45)		

La dégressivité s'applique sur le tarif le moins cher des deux.

Le règlement en 3 chèques assure le non-encaissement en cas de fermeture administrative.

Le passeport est obligatoire pour les enfants nés en 2017 et avant pour conserver la licence et participer aux stages, animations et compétitions.

Passeport FFJDA (obligatoire sauf pour les baby judo 2018-2019)	8 €
--	-----



Important : le médecin doit viser et signer le passeport pour toute pratique du judo en dehors du JCM.

Pièces à fournir :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Le règlement
- Le certificat médical (selon les conditions suivantes <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical>)
- L'attestation indiquant que vous avez renseigné le questionnaire de santé *
- Une photo d'identité pour les enfants nés à partir de 2017 pour le passeport. Si l'enfant a déjà son passeport, ne pas fournir de photo

* Le licencié doit fournir une attestation certifiant qu'il a répondu « non » à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

Si le licencié a répondu « oui » à au moins une rubrique du questionnaire de santé, il doit présenter un certificat médical établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an par rapport à la date de la demande de licence.